



BULLETIN

Conférence canadienne des arts ~ Canadian Conference of the Arts

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT D'UN(E) NOUVEAU(ELLE) DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) DE LA CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Ottawa, le 28 juin, 2005 - La Conférence canadienne des arts (CCA) a lancé une campagne soutenue en vue de recruter un(e) nouveau(elle) directeur(trice) général(e) dynamique qui mènera ses démarches au nom des artistes et organismes culturels canadiens.

On trouvera ci-dessous le texte intégral de l'offre d'emploi. Vous pouvez contribuer à notre campagne de recrutement en transmettant l'offre à votre propre réseau d'organismes et de particuliers.

L'échéance fixée pour la réception des demandes est le 19 août 2005.

Forte de soixante ans, la Conférence canadienne des arts est le forum national de la communauté artistique et culturelle au Canada. Elle assume les rôles de chef de file, d'expert et de catalyseur afin de s'assurer que les artistes peuvent contribuer librement et dans leur pleine mesure à une société canadienne créative, dynamique et civile.

Pour plus d'information sur le travail de représentation de la CCA, visitez notre site web www.ccarts.ca.

Pour en savoir plus:
Laura Coletta
Directrice des
communications
804 - 130, rue Albert
Ottawa (ON) K1P 5G4
(613) 238 3561 x21
tlc.: (613) 238 4849
info@ccarts.ca
www.ccarts.ca

29/05

SVP affichez et(ou) faites circuler. Si vous reproduisez en tout ou en partie le contenu des bulletins de la CCA, SVP précisez la source.



CONFÉRENCE CANADIENNE
DES ARTS

CANADIAN CONFERENCE
OF THE ARTS

**OFFRE D'EMPLOI
DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)
Le 28 juin 2005**

À COPIER ET DISTRIBUER

La Conférence canadienne des arts est à la recherche d'un(e) directeur(trice) général(e) pour mener ses démarches au nom des artistes et organismes culturels canadiens.

La CCA est un organisme de bienfaisance enregistré à but non lucratif que pilote un conseil d'administration actif élu par ses membres. Le (la) directeur(trice) général(e) est comptable envers le conseil par l'entremise du président de l'organisme. La CCA a son bureau au centre d'Ottawa et compte un personnel déterminé et travailleur, qui est appuyé par des contractuels situés à différents endroits.

Le (la) candidat(e) idéal(e) pour ce poste possède les qualités suivantes :

- Compétences supérieures en leadership,
- Antécédents manifestes comme gestionnaire dans le domaine des arts,
- Bonne compréhension de l'environnement culturel canadien et international,
- Connaissance approfondie des enjeux actuels en politique culturelle,
- Compétences éprouvées en lobbying et en représentation politique,
- Accès à un vaste réseau d'associés dans les industries artistiques et culturelles à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement et à l'échelle du pays,
- Capacité à cultiver ces relations pour faire avancer la cause de la CCA.

Le comité de recrutement évaluera également les candidats par rapport aux facteurs suivants :

- Compatibilité avec le conseil et les membres du personnel en place,
- Preuves convaincantes d'une orientation activiste,
- Capacités supérieures en communications et en analyse.

La CCA est un organisme bilingue qui exige la maîtrise du français et de l'anglais parlés et d'excellentes aptitudes en écriture dans au moins une de ces deux langues. En raison de son programme chargé, les candidats doivent faire preuve de souplesse, être disposés à travailler des heures irrégulières, posséder une résistance physique, pouvoir s'occuper de plusieurs tâches complexes en même temps et, surtout, avoir le sens de l'humour.

Le (la) directeur(trice) général(e) sera appelé à faire preuve de vision et de leadership pour :

- Mettre en oeuvre le plan stratégique de la CCA,
- Mener le programme de politique et de représentation de la CCA,
- Traiter efficacement avec les médias comme principal porte-parole de la CCA,



Bulletin de la CCA — suite

- Favoriser le développement organisationnel et la collecte efficace de fonds,
- Cultiver des réseaux et des partenariats,
- Assurer la liaison avec les trois paliers de gouvernement dans des dossiers de politique publique,
- Représenter la CCA au sein de divers conseils et comités,
- Préparer les budgets et plans de travail de la CCA,
- Embaucher et surveiller le personnel et aider ce dernier à fixer et atteindre les objectifs de rendement,
- Faire rapport au conseil, convoquer les comités du conseil et organiser leur travail,
- Mettre en valeur le profil de la CCA et cultiver un effectif de membres solide.

Issue de la Conférence des artistes canadiens de 1941, la CCA a eu un impact remarquable sur le développement culturel du Canada. Elle a joué un rôle influant sinon essentiel dans la création, entre autres, du Conseil des Arts du Canada, de la Commission canadienne pour l'UNESCO, de la Loi sur le statut de l'artiste, du Conseil des ressources humaines du secteur culturel et du Réseau international pour la diversité culturelle.

La CCA, qui en est à sa soixantième année d'activité, continue à intervenir dans tous les dossiers de la politique culturelle fédérale, y compris le financement public, la politique sur le film et la radiodiffusion, l'emploi et le statut fiscal des artistes, la liberté d'expression, la réforme du droit d'auteur et la diversité culturelle.

La CCA occupe une place unique au Canada; en effet, elle est le seul organisme qui représente tous les aspects des arts et de la culture du Canada dans un vaste éventail d'enjeux politiques. À la fois forum, catalyseur, autorité et chef de file, elle est le porte-parole de plus de 250 000 artistes, organismes culturels et fervents des arts partout au Canada.

Les candidats qualifiés sont invités à envoyer leur curriculum vitae, à titre confidentiel, ainsi qu'un exposé détaillé de leurs intérêts, compétences et attentes salariales. **Nous encourageons les intéressés à envoyer leur demande sur support électronique, en Microsoft Word seulement.** Prière de les envoyer par courriel à julie.cayouette@ccarts.ca.

Les demandes sur support papier peuvent être envoyées par la poste à Julie Cayouette, adjointe exécutive, Conférence canadienne des arts, 804-130, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1P 5G4. **Nous n'acceptons pas les demandes télécopiées.**

Les demandes doivent être reçues au bureau de la CCA au plus tard à 17 heures, le vendredi 19 août 2005. Nous communiquerons uniquement avec les candidats choisis en vue de participer à une entrevue.

La Conférence canadienne des arts est un employeur qui souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et elle encourage tous les candidats compétents à présenter une demande.